

Espace mobilité, volontariat, neutralité : pour réussir les synergies suite à une fusion

► Objectifs poursuivis

- ▶ A l'issue du rapprochement de deux entreprises leaders du secteur, un accord cadre sur l'emploi est signé. « L'objectif de synergies » est ambitieux en termes de périmètre (près de 15 % des effectifs banques de financement et d'investissement) et de calendrier. La nouvelle DG s'engage à ne procéder à aucun départ contraint et à donner systématiquement la priorité à la mobilité interne.
- ▶ Pour atteindre ces objectifs, un dispositif exceptionnel de mobilité est mis en place, co-animé par des conseillers internes et des consultants.

► Faits marquants / démarche déployée

Les consultants BPI accompagnent les volontaires à la mobilité externe et coachent les conseillers internes.

- ▶ L'Espace mobilité concentre dans un lieu unique, en toute confidentialité, tous les moyens et ressources utiles aux salariés avant, pendant et après qu'ils se portent volontaires à une mobilité. Un étage est animé par les conseillers de l'entreprise pour les mobilités internes, un autre est animé par les consultants qui accompagnent les mobilités externes.
- ▶ Des relations privilégiées se tissent entre consultants et conseillers internes. En amont et au fil de l'opération via des sessions de formation, de coaching, de débriefing.
- ▶ Tout salarié candidat à une mobilité doit construire un projet professionnel et le faire valider par un comité *ad hoc*. Il a le choix entre 4 parcours : recherche directe d'un emploi ; adaptation à un nouvel emploi ; reconversion ; création ou reprise d'entreprise. Lorsqu'il a décidé de sa mobilité, il doit confirmer à 4 reprises qu'il est toujours volontaire au départ.
- ▶ Les consultants font alterner le travail en tête-à-tête avec les candidats et les sessions de formation collectives.
- ▶ Des moyens plus soutenus sont destinés aux porteurs de projet de création d'entreprise : 6 mois pour valider leur projet, pendant lesquels ils sont toujours salariés, et un suivi de deux ans par des consultants spécialisés.

► Équipe

- ▶ Jusqu'à 25 consultants
- ▶ 2 directrices de projet

► Domaines

- ▶ Mobilité interne, externe
- ▶ Mobilisation des acteurs
- ▶ Transfert de savoir-faire

Enseignements

Quelques chiffres : en 21 mois de fonctionnement, l'Espace mobilité accueille plus de 4 000 personnes. Sont validées 550 mobilités internes, 1 270 mobilités externes dont 20 % de création-reprise d'entreprise. A noter le taux de pérennité de ces nouvelles entreprises : 88 %.

Quelques-uns des facteurs de réussite :

- ▶ L'entreprise a une vision claire de ses objectifs, elle ne s'en écarte pas et se donne tous les moyens de les atteindre – en temps et en ressources.
- ▶ Le dispositif exceptionnel qui est monté et l'intervention des consultants créent des repères et une culture de la mobilité au sein du groupe qui perdureront à la mission BPI.
- ▶ L'expérience du secteur financier permet aux consultants de bien travailler avec des salariés qui exercent des métiers complexes et ont un haut niveau d'exigence.
- ▶ Les conseillers internes, issus des deux entreprises, constituent la première équipe rapprochée suite à la fusion. Leur mission à l'Espace mobilité leur servira de tremplin pour la suite de leur carrière au sein du groupe.